

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE-SOMOCER

Siège social : Route de SFAX Menzel Hayet –5033– Monastir

La Société Moderne de Céramique publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes M Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux comptes associés MTBF) & Mme Chiraz DRIRA (CRG AUDIT).

Bilan SOMOCER S.A.
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Note	30.06.2025	30.06.24	31.12.2024
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations Incorporelles		1 787 708	1 785 707	1 785 707
Moins : Amortissements		(1 550 311)	(1 497 344)	(1 523 716)
	IV.1	237 397	288 363	261 991
Immobilisations Corporelles		191 275 964	156 570 058	190 128 294
Moins : Amortissements		(109 842 390)	(103 729 754)	(106 891 406)
Moins: provisions		(593 645)	(593 645)	(593 645)
	IV.2	80 839 929	52 246 659	82 643 243
Immobilisations Financières		66 231 381	67 005 849	66 260 053
Mois : Provisions		(5 565 101)	(1 461 188)	(5 165 101)
	IV.3	60 666 280	65 544 661	61 094 952
Total des actifs immobilisés		141 743 607	118 079 683	144 000 186
Autres Actifs Non Courants		2 039 204	4 142 186	2 188 980
Total des actifs non courants	IV.4	143 782 811	122 221 869	146 189 166
Actifs courants				
Stocks		34 038 728	38 914 190	39 067 336
Moins: provisions		(1 468 021)	(1 486 396)	(1 359 722)
	IV.5	32 570 707	37 427 794	37 707 614
Clients et comptes rattachés		31 251 093	52 887 945	35 505 208
Moins: Provisions		(14 599 602)	(13 597 462)	(14 376 963)
	IV.6	16 651 491	39 290 483	21 128 245
Autres actifs courants		21 555 384	21 589 967	24 899 013
Moins: provisions		(1 277 591)	(1 007 799)	(1 340 617)
	IV.7	20 277 793	20 582 168	23 558 396
Placements et autres actifs financiers	IV.8	13 399 989	12 204 462	17 943 680
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	2 553 653	1 334 538	818 104
Total des actifs courants		85 453 633	110 839 445	101 156 039
Total des Actifs		229 236 444	233 061 314	247 345 205

Bilan SOMOCER S.A.
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025
(Exprimé en Dinar Tunisien)

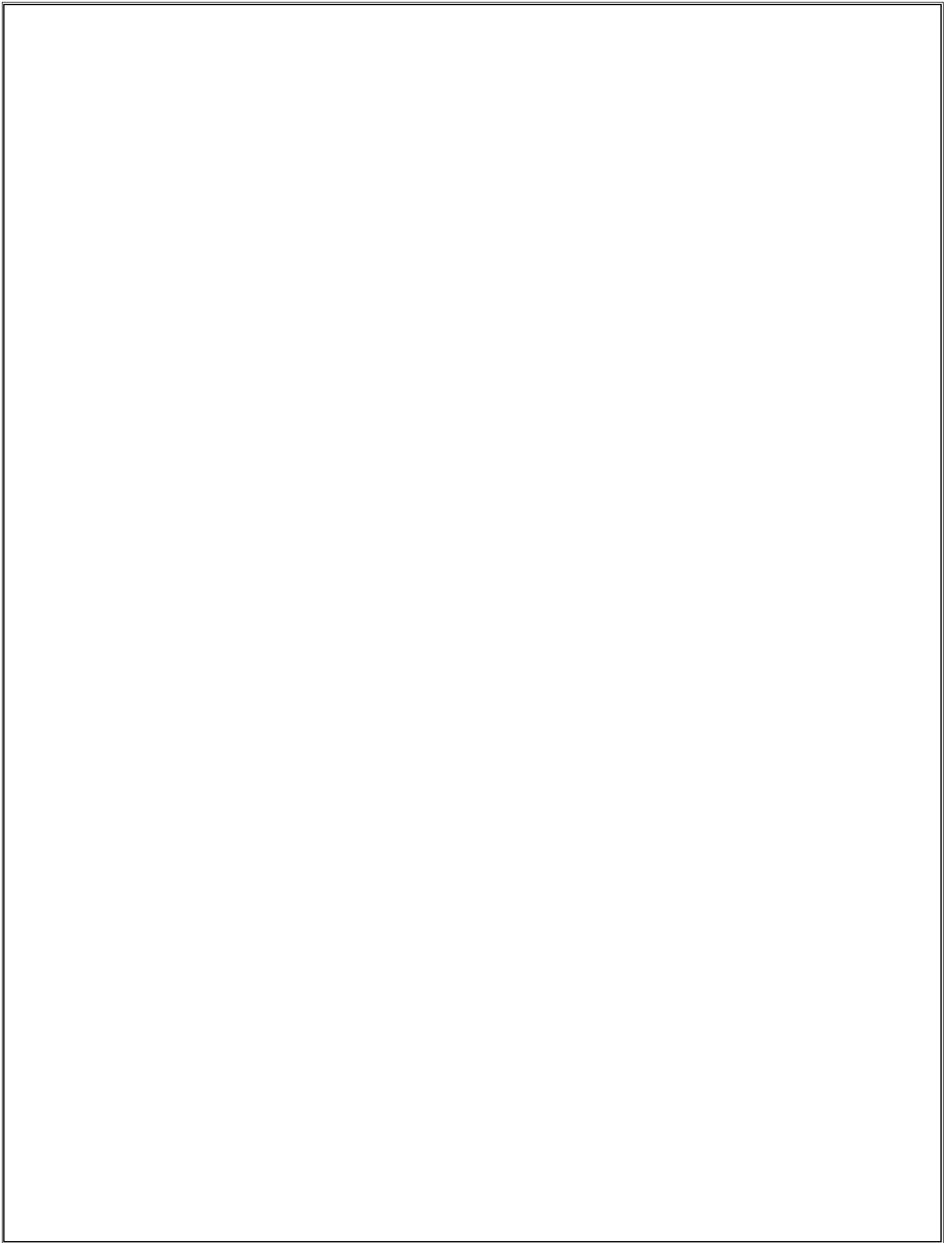
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		40 656 000	40 656 000	40 656 000
Actions propres		(1 000 000)	(1 000 000)	(1 000 000)
Réserves légales		22 867 967	22 867 967	22 867 967
Autres capitaux propres		8 703 600	8 977 881	8 840 740
Résultats reportés		(6 682 740)	5 223 575	(6 682 739)
Résultats en instance d'affectation		(28 822 390)	(11 906 314)	-
Réserves spéciale de réévaluation		32 169 705	-	32 169 705
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		67 892 142	64 819 109	96 851 673
Résultat de la période		(17 578 507)	(14 697 080)	(28 822 390)
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	IV.10	<u>50 313 635</u>	<u>50 122 029</u>	<u>68 029 283</u>
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	IV.11	68 184 334	55 924 423	59 761 859
Autres passifs non courants		5 972 515	3 775 455	5 723 986
Total des passifs non courants		74 156 849	59 699 878	65 485 845
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	25 561 565	43 779 538	39 425 394
Autres passifs courants	IV.13	20 516 392	17 366 686	13 989 383
Autres passifs financiers	IV.14	45 418 611	43 350 985	43 484 312
Concours bancaires	IV.15	13 269 392	18 742 198	16 930 988
Total des passifs courants		104 765 960	123 239 407	113 830 077
		<u>178 922 809</u>		
<u>Total des passifs</u>			<u>182 939 285</u>	<u>179 315 922</u>
Total des capitaux propres et passifs				
		229 236 444	233 061 314	247 345 205

Etat de résultat SOMOCER S.A.
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Note	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Produits d'exploitation				
Revenus	V.1	29 153 115	31 145 189	56 186 835
Autres produits d'exploitation	V.2	343 417	361 689	668 465
Total des Produits d'Exploitation		29 496 532	31 506 878	56 855 300
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de PF et des encours		(1 691 332)	(6 072 011)	(6 364 816)
Achat d'approvisionnement & MP Consommés	V.3	(21 512 514)	(20 202 326)	(41 927 255)
Charge de Personnel	V.4	(5 120 822)	(5 227 546)	(10 376 480)
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	(4 988 535)	(5 006 517)	(16 785 834)
Autres charges d'exploitations	V.6	(3 678 184)	(3 366 482)	(6 402 112)
Total des Charges D'Exploitation		(36 991 387)	(39 874 882)	(81 856 497)
Résultat d'exploitation		(7 494 855)	(8 368 004)	(25 001 197)
Charges financières nettes	V.7	(9 613 397)	(4 845 535)	(9 800 405)
Produits financiers	V.8	523 405	541 943	7 421 965
Autres Gains Ordinaires	V.9	87 761	-	21 034
Autres Pertes Ordinaires	V.10	(931 421)	(1 953 484)	(1 323 145)
Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôts		(17 428 507)	(14 625 080)	(28 681 748)
Impôt sur les bénéfices		(150 000)	(72 000)	(140 642)
<u>Résultat des Activités Ordinaires Après Impôts</u>		<u>(17 578 507)</u>	<u>(14 697 080)</u>	<u>(28 822 390)</u>
Résultat Net de la période /L'Exercice		(17 578 507)	(14 697 080)	(28 822 390)

Etat de Flux SOMOCER S.A.
Période du 1^{er} janvier au 30 juin
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>				
Encaissements reçus des clients		29 978 358	27 797 910	61 640 860
Autres encaissements		13 524	(9 274)	-
Autres décaissements		-	-	-
Sommes versées aux fournisseurs		(19 728 316)	(17 374 334)	(35 176 938)
Sommes versées au personnel		(2 560 016)	(3 582 043)	(6 048 873)
Frais financiers payés		(3 828 025)	(2 741 433)	(6 265 127)
Encaissements placements		1 833	25 525	178 874
Décaissements placements		(142)	-	-
Impôt et taxes		(2 531 406)	(212 970)	(853 836)
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>		1 345 810	3 903 381	13 474 960
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-	-
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>		-	-	-
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>				
Subvention d'investissement		-	-	-
Encaissements provenant des emprunts LT		6 260 000	-	-
Remboursement d'emprunts LT		(1 257 783)	(1 160 494)	(3 130 842)
Décaissements nets provenant des moyens de financements CT	VI.	(950 881)	(3 455 462)	(9 761 917)
<u>Flux de trésorerie affectés au financement</u>		4 051 336	(4 615 956)	(12 892 759)
<u>Variation de trésorerie</u>		5 397 146	(712 575)	582 201
<u>Trésorerie au début de la période/l'exercice</u>		(16 112 884)	(16 695 085)	(16 695 085)
<u>Trésorerie à la clôture de la période/l'exercice</u>		(10 715 738)	(17 407 660)	(16 112 884)



Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la société

La Société Moderne de Céramique S.A (« SOMOCER » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 3 juillet 1985, son capital s'élève au 30 juin 2025 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès, baignoires et poudre atomisée. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel El Hayet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

II. Faits marquants de la période

1) Difficultés opérationnelles et financières

La société SOMOCER a connu des difficultés opérationnelles et financières courant les exercices 2022, 2023, 2024 et le premier semestre 2025 qui ont impacté négativement les performances et la situation financière de la société. Ces difficultés sont dues à diverses raisons externes et internes dont notamment :

- La conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie au cours des dernières années et le contexte inflationniste qui impacté négativement les taux d'endettement et en conséquence le niveau des charges financières ainsi que la hausse du taux de défaut des clients et des retards de paiements importants par rapport aux échéanciers contractuels ;
- Les conséquences négative de la crise sanitaire Covid-19 ainsi que la guerre de l'Ukraine ayant impacté significativement les chaînes d'approvisionnement en matière premières et ont résulté aussi à une hausse significative des coûts de matières première au niveau mondial ;
- Les importations illégales des matériaux de construction à bas prix en provenance notamment de l'Inde ayant entraîné une baisse significative des prix de vente sur le marché local.

Ces facteurs combinés avec d'autres, sont à l'origine des pertes cumulés ayant atteint 53.084 mille DT au 30 juin 2025 en tenant compte de la perte enregistré au cours du premier semestre 2025 s'élevant à 17.579 mille DT.

Face à cette situation, la société a entrepris un nombre d'actions afin de redresser la situation financière de la société. Les principales actions menées sont les suivantes :

- Des réunions avec les autorités et les administrations tunisiennes afin de demander le renforcement du contrôle sur les importations illégales à bas prix en provenance notamment de l'Inde. Ces discussions ont abouti à la prise de mesures de la part de l'administration tunisienne pour un renforcement de contrôle sur les importations illégales
- Elargissement de la gamme des produits de la société (notamment des produits économiques) et renforcement des équipes commerciales dédiées à certains secteurs porteurs à l'instar du secteur hôtelier;

- Une meilleure gestion des impayés clients moyennant de la limitation de l'octroi des crédits de paiement aux clients ayant des antécédents de paiement et le renforcement du dispositif de réalisation des garanties pour les clients défaillants;
- Reprise des importations des matières premières de l'Ukraine et Identification des nouveaux circuits d'approvisionnement (Espagne, Turquie, Algérie) pour faire face aux problèmes de pénurie et de hausse des prix de matière première en provenance des pays traditionnels d'approvisionnement;
- Diversification du relationnel bancaire pour assurer des nouvelles sources de financement avec un coût acceptable. Des négociations sont aussi en cours avec les autres institutions financières pour le rééchelonnement des autres dettes bancaires.
- Bénéfice des mesures prévues par les lois de finances 2023 et 2024 pour bénéficier des amnisties fiscales et sociales ainsi que des calendriers de paiement aménagés des dettes de la société envers l'administration fiscale et la sécurité sociale;
- Des actions d'optimisation des charges d'exploitation notamment les charges de personnel grâce à la mise en place des plans de départs volontaires.

Sur la base de ces éléments, le management de la société a établi un business plan pour la période 2025-2035 et sur lequel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements et redresser sa situation financière.

Une réunion a été tenue au Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 14 mai 2025 présidée par Madame le Juge du séquestre, de la liquidation et de l'administration judiciaire, à laquelle a assisté Madame le juge commissaire, les mandataires de justice, le management de SOMOCER, les représentants de la STEG, de la CNSS, de la Direction des Grandes Entreprises auprès du ministère des finances et les représentants des principales banques partenaires à savoir la STB, la BH Bank et la BNA et ce à l'effet de la restructuration et du rééchelonnement des dettes.

Ces discussions, ont abouti à la mise en place d'un programme global de restructuration destiné à rééquilibrer l'endettement de SOMOCER et à préserver sa capacité de financement de l'exploitation.

Un accord de rééchelonnement a été conclu avec la STEG. Des échéanciers de rééchelonnement ont été signés dans le cadre de l'amnistie fiscale et de l'amnistie sociale.

Le management est actuellement en phase de finalisation de la mise en place des crédits avec les banques. Les principaux accords sont les suivants :

STEG

Le rééchelonnement a été effectué sur 5 ans, soit 60 mensualités portant sur un montant de 15 MDT.

Amnistie fiscale

Dans le cadre de l'amnistie fiscale, SOMOCER a convenu, le 30 juin 2025, d'un échéancier de règlement avec l'administration fiscale pour un montant de 52.675 mille dinars moyennant l'abandon des pénalités d'un montant de 31.110 mille dinars au 31 décembre 2024 sous réserve du respect du calendrier.

Contrôle sociale

Dans le cadre de l'amnistie sociale, SOMOCER a convenu, le 31 mars 2025, d'un échéancier de règlement avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, pour un montant de 1.893 mille dinars sur une période de 4 ans.

BH Bank :

La BH Bank a notifié son accord de principe en date du 08 septembre 2025 pour notamment la mise en place d'un crédit de restructuration des impayés à la date du 15 mai 2025 d'un montant de 7.8 MDT sur 10 ans avec 2 années de grâce au taux TMM+3 avec maintien des garanties ainsi que l'enveloppe de crédit de gestion.

STB :

La STB a notifié son accord de principe pour l'octroi :

- D'un Crédit CLT de consolidation sur 10 ans dont 2 années de grâce d'un montant de 16.653 mille dinars,
- D'un crédit de rééchelonnement du COVID sotugaré d'un montant de 274 mille dinars,
- D'un financement divers à court terme d'un montant de 3 307 mille dinars.

2) Contrôle douanier

La société a fait l'objet en 2024 d'un contrôle douanier. Au 31 décembre 2024, le montant en cours de justification s'élève à 4,1 millions de dinars. Des provisions pour risques et charges ont été constituées, en 2023 et 2024, afin de couvrir les pertes qui seront probablement supportées par la société suite à ce contrôle. Le degré d'incertitude grevant l'estimation des montants provisionnés n'est pas négligeable eu égard aux circonstances actuelles.

Il est à noter que la société a déjà fait objet d'un contrôle douanier qui a abouti en 2022 à la conclusion d'un accord avec les services de douanes pour le paiement d'un montant de 3,7 millions de dinars totalement provisionné.

3) Administration Judiciaire

Le juge d'instruction auprès du pôle judiciaire économique et financier a décidé en date du 12 Avril 2024 le gel des comptes bancaires de SOMOCER et sa mise sous administration d'un mandataire de justice. Ce gel est levé suite à la désignation, par décision du tribunal de première instance de Monastir en date du 09 Mai 2024, d'un mandataire de justice chargé de la gestion de la société jusqu'à la levée de l'administration judiciaire.

Par décision du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 17 février 2025, deux administrateurs de justice et un contrôleur ont été nommés pour assurer la poursuite du redressement de la société, en remplacement du mandataire précédent, avec obligation de signature conjointe pour toute opération.

En date du 24 juin 2025, un troisième mandataire de justice a été ajouté pour former ainsi un comité de mandataire.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires de la société sont présentés selon les dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et notamment à la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentés conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996 et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2024.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2025 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2024.

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat hors taxes déductibles augmentées des frais directs d'acquisition. Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 dinars, sont amortis intégralement.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	2,86%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	Entre 5% et 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	2,86%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

La société a procédé courant 2024 à un changement de méthode comptable en optant pour le modèle de réévaluation à la juste valeur pour les terrains. À cet effet, la société a adopté la méthode de réévaluation prévue par la nouvelle Norme Comptable 5 relative aux

immobilisations corporelles, telle qu'approuvée par l'arrêté de du ministère des Finances du 24 mars 2022. La réévaluation a été effectuée sur la base d'une estimation de la valeur de marché déterminée par un expert professionnellement qualifié. Cette méthode a été appliquée d'une façon prospective conformément à ladite norme.

Parallèlement, et conformément à l'article 20 du décret-loi n°21-2021 du 28 décembre 2021 relatif à la loi de finances pour l'année 2022, la société a également estimé la juste valeur des terrains en appliquant les indices de réévaluation prévus par le décret n°2022-297 du 28 mars 2022. La juste valeur déterminée par l'expert s'étant révélée supérieure à celle calculée selon les indices fiscaux, une partie de l'écart de réévaluation a été affectée à la réserve spéciale de réévaluation légale, tandis que le solde a été constaté au niveau de la réserve spéciale de réévaluation libre.

Cette opération a eu pour effet d'augmenter la valeur des terrains et des capitaux propres au 31 décembre 2024 d'un montant de 32.169.705 DT.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée, de l'unité de cogénération, de l'unité monocuisson (Grès) et de l'unité monoporeuse (faïence) : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnels de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

Les charges à répartir sont relatives aux frais de l'augmentation du capital qui a eu lieu au mois de juin 2016 et aux dépenses publicitaires qui ont un impact bénéfique sur plusieurs exercices et qui ont un caractère non répétitif.

La résorption des frais liés à l'augmentation du capital est faite sur une durée de trois ans et les frais de marketing sont résorbés sur une durée de deux années.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme,

les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Le solde des immobilisations incorporelles se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Logiciels	344 780	342 779	342 779
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	269 493	269 493	269 493
Fonds de commerce Hammamet	681 250	681 250	681 250
Fonds de commerce Hachicha plus	194 185	194 185	194 185
Immobilisations incorporelles brutes	1 787 708	1 785 707	1 785 707
Amortissements cumulés Immob Incorp	(1 550 311)	(1 497 344)	(1 523 716)
Immobilisations incorporelles nettes	237 397	288 363	261 991

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde des immobilisations corporelles se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Terrains	35 348 527	3 178 822	35 348 527
Constructions	23 036 121	22 961 819	22 964 697
Installations techniques matériels et outillages	111 472 557	112 245 612	110 952 390
Matériels de transport	2 393 360	4 604 385	2 364 233
Installations générales, agencements et aménagements	11 237 392	11 070 265	11 070 265
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 872 241	1 842 926	1 853 245
Immobilisations en cours	916 002	81 178	575 173
Immobilisations à statut juridique particulier	4 999 764	585 051	4 999 764
Immobilisations corporelles brutes	191 275 964	156 570 058	190 128 294
Amortissements cumulés Immob Corp	(109 842 390)	(103 729 754)	(106 891 406)
Provisions sur terrains	(593 645)	(593 645)	(593 645)
Immobilisations corporelles nettes	80 839 929	52 246 659	82 643 243

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Titres de participations (Voir Note IV.3.1)	55 963 991	55 963 991	55 963 991
Dépôts et Cautionnements	1 942 330	1 668 326	1 556 598
Prêt Somocer Négoces	5 801 646	6 630 452	6 216 049
Prêt AB corporation	2 523 414	2 743 080	2 523 415
Immobilisations financières brutes	66 231 381	67 005 849	66 260 053
Provision pour dépréciation	(5 565 101)	(1 461 188)	(5 165 101)

Immobilisations financières nettes	60 666 280	65 544 661	61 094 952
---	-------------------	-------------------	-------------------

IV.3.1 Titres de participation

Les titres de participation au 30 juin 2025 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde Brut au 30/06/2025	Provision pour dépréciation	Solde Net au 30/06/2025
SOTEX ALGER	3 038	(3 038)	-
Société Argile Médenine	26 400	(26 400)	-
BTS	10 000	(10 000)	-
A.B.C	7 896 000	-	7 896 000
SOTEMAIL	24 393 781	-	24 393 781
SOMOCER NEGOCE	1 990 000	(1 990 000)	-
SANILIT	1 350 000	(1 350 000)	-
I.N.C.O.M.A.	1 836 172	(400 000)	1 436 172
Participation Ste EL AKKAR	75 000	(75 000)	-
SOMOSAN (*)	3 200 000	-	3 200 000
STB	98 600	(46 750)	51 850
SMC	531 000	-	531 000
3S TRADING	1 000 000	(841 000)	159 000
Somocer transport	705 000	-	705 000
MEDIA PLUS	45 000	(45 000)	-
Société Périmètre de Gestion	12 804 000	(777 913)	12 026 087
Total	55 963 991	(5 565 101)	50 398 890

(*) Depuis sa création début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance depuis son entrée en exploitation. Les charges financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN.

Un plan de restructuration a été engagé par le management de SOMOSAN et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation.

Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. De plus, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement.

Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2019, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés.

Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière.

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Frais préliminaires	3 328 143	3 328 143	3 328 143
Charges à répartir	17 123 418	16 520 617	16 520 617
Autres actifs non courants bruts	20 451 561	19 848 760	19 848 760
Résorption des frais préliminaires	(18 412 357)	(15 706 574)	(17 659 780)
Autres actifs non courants nets	2 039 204	4 142 186	2 188 980

(*) Les charges à répartir de l'exercice sont relatifs aux charges supportées par la société dans le cadre du développement de nouveaux articles de produits finis appartenant à la catégorie grès et faïence.

IV.5 Stocks

Les stocks se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Stocks de matières premières	17 120 237	19 971 006	20 423 011
Stocks de matières consommables et PDR	3 870 085	3 910 641	3 904 587
Stocks de produits finis	13 048 406	15 032 543	14 739 738
Total des stocks bruts	34 038 728	38 914 190	39 067 336
Provisions pour dép. des stocks de matières premières et pièces de rechange	(694 583)	(694 583)	(694 583)
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	(773 438)	(791 813)	(665 139)
Total des stocks nets	32 570 707	37 427 794	37 707 614

IV.6 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Clients ordinaires	14 524 983	32 952 938	16 506 798
Clients effets à recevoir	2 232 789	6 343 686	4 627 138
Clients douteux ou litigieux	14 493 321	13 591 321	14 371 272
Total des comptes clients bruts	31 251 093	52 887 945	35 505 208
Provisions pour dépréciation Clients	(14 599 602)	(13 597 462)	(14 376 963)
Total des comptes clients nets	16 651 491	39 290 483	21 128 245

IV.7 Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Personnel, prêts et avances	631 224	564 176	474 693
Etat impôts et taxes	8 711 019	8 154 175	10 018 546
Avances fournisseurs	30 000	54	54
Créances envers les sociétés du groupe*	9 965 300	7 559 835	10 837 787
Débiteurs divers	1 457 043	4 837 173	1 188 728
Loyer à recevoir	241 532	188 864	11 987
Blocage sur crédits documentaires	3 155	61 099	1 894 784
Charges constatées d'avance	516 111	224 591	472 434
Total des autres actifs courants bruts	21 555 384	21 589 967	24 899 013
Provisions des autres actifs courants	(1 277 591)	(1 007 799)	(1 340 617)
Total des autres actifs courants nets	20 277 793	20 582 168	23 558 396

(*) Le détail des créances envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII.5 Soldes avec les parties liées.

IV.8 Placements et Autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000	500 000
Titres de placement SOTEMAIL	11 437 114	10 253 012	16 393 375
Titres de placement AFC	-	4 846	1 833
Prêt Somocer Négoce échéance à moins d'un	1 243 210	1 243 210	828 807
Prêt AB Corporation échéance à moins d'un	219 665	203 394	219 665
Total des autres actifs financiers	13 399 989	12 204 462	17 943 680

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Banques	2 540 783	1 324 467	816 589
Caisse	12 870	10 071	1 515
Total des liquidités et équivalents de liquidités	2 553 653	1 334 538	818 104

IV.10 Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Capital social	40 656 000	40 656 000	40 656 000
Réserve légale	4 065 600	4 065 600	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645	1 081 645
Prime d'émission	14 755 568	14 755 568	14 755 568
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154	2 965 154
Actions propres	(1 000 000)	(1 000 000)	(1 000 000)
Subventions d'investissement (1)	1 703 600	1 977 881	1 840 740
Réserve spéciale de réinvestissement	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultats reportés	(35 505 130)	5 223 575	(6 682 739)
Réserves spéciales de réévaluation légales(2)	1 771 850	-	1 771 850
Réserves spéciales de réévaluation libres(2)	30 397 855	-	30 397 855
Résultats en instance d'affectation	-	(11 906 314)	
Capitaux propres avant résultat	67 892 142	64 819 109	96 851 673
Résultat de l'exercice	(17 578 507)	(14 697 080)	(28 822 390)
Capitaux propres avant affectation	50 313 635	50 122 029	68 029 283

(1) Le détail des subventions d'investissement de présente comme suit :

Nature des sub. D'investissements	Date d'acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2024	Résorption au 30/06/2025	VCN au 30/06/2025
Plan de mise à niveau	Avant 2012		2 929 679	2 929 679	-	-	-
4 ^{ème} plan de mise à niveau	02/04/2014	6,67%	56 175	40 243	15 932	1 873	14 059
4 ^{ème} plan de mise à niveau	09/06/2014	6,67%	906 682	639 480	267 202	30 238	236 964
5 ^{ème} plan de mise à niveau	01/01/2015	6,67%	422 278	281 358	140 920	14 083	126 837
Subvention ANME	31/12/2016	6,67%	570 000	303 819	266 181	19 010	247 171
Plan de mise à niveau	01/01/2018	6,67%	698 101	325 349	372 752	23 282	349 470
Plan de mise à niveau 2023 (*)	31/12/2023	6,67%	1 458 926	681 172	777 754	48 655	729 099
Total			7 041 841	5 201 100	1 840 741	137 141	1 703 600

(*) Le plan de mise à niveau 2023 a été concrétisé en 2018 par les fonds propres de la société. L'encaissement de la subvention d'investissement ainsi que la résorption y rattachant a été effectué en 2023.

(2) Les réserves spéciales de réévaluation sont constituées par les plus-values résultantes de l'opération de réévaluation des terrains prévue par la nouvelle norme comptable N°5.

IV.11 Emprunts

Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Échéances à plus d'un an sur emprunts bancaires (Voir note VIII.7)	16 344 046	15 044 632	12 533 759

Échéances à plus d'un an sur emprunts	290 142	403 551	348 712
Leasing (Voir note VIII.6)			
Autres dettes envers l'Etat*	51 550 146	40 476 240	46 879 388
Total des emprunts	68 184 334	55 924 423	59 761 859

(*) Les autres dettes envers l'état se présentent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Reconnaissance de dettes fiscales	50 287 760	39 966 012	45 262 609
Engagements CNSS	1 262 386	510 228	1 616 779
Total des emprunts	51 550 146	40 476 240	46 879 388

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Fournisseurs d'exploitation	24 268 626	41 408 620	38 478 940
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	1 290 036	2 368 015	943 551
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	2 903	2 903	2 903
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 561 565	43 779 538	39 425 394

IV.13 Autres passifs courants

Les autres passifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Dettes dues au personnel	1 030 691	1 414 994	1 148 032
Sécurité sociale	591 116	1 392 547	829 196
Etat, impôts et taxes	4 604 738	6 979 487	732 416
Etat, reconnaissance de dette	11 214 817	4 934 373	8 573 492
Obligations cautionnées	1 026 308	470 453	1 240 905
Autres créiteurs divers	61 077	50 631	55 578
Dividendes à payer	1 383	1 383	1 383
Charges à payer	1 986 262	2 122 818	1 408 381
Total des autres passifs courants	20 516 392	17 366 686	13 989 383

IV.14 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Emprunts à moins d'un an (Voir note VIII.7)	14 806 648	10 211 961	11 947 851
Emprunts leasing à moins d'un an (Voir note VIII.6)	113 409	99 417	106 183
Intérêts courus	1 758 315	1 199 332	1 522 759
Charge à payer échelle d'intérêt	1 245 412	553 387	897 442
Préfinancement export	4 330 000	4 330 000	4 330 000
Préfinancement stock	6 750 000	7 150 000	6 750 000
Billets de trésorerie	-	1 350 000	1 000 000
Mobilisation de créances	-	726 540	726 540
Arrangement STEG	1 156 206	-	-
Crédits de financement en devises	9 190 764	-	-
Crédits de financement	6 067 857	17 730 348	16 203 537
Total des autres passifs financiers	45 418 611	43 350 985	43 484 312

IV.15 Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 30 Juin 2025 à 13.269.392 DT contre 18 742 198 DT au 30 juin 2024 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Ventes locales	17 014 030	16 487 711	29 957 962
Ventes à l'exportation	1 803 096	4 311 929	6 593 480
Ventes électricité	2 008 552	1 964 605	3 937 179
Autres Ventes	8 327 437	8 380 944	15 698 214
Total des revenus	29 153 115	31 145 189	56 186 835

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Loyers centre pyramide	56 187	63 754	102 497
Subvention d'investissement	137 141	137 141	274 282
Subvention d'exploitation	-	-	-
Mise à disposition de personnel	150 089	160 794	291 686
Total des autres produits d'exploitation	343 417	361 689	668 465

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Achats consommés de M.P et de consommables	11 813 907	11 615 796	23 857 358
Consommations énergétiques	6 090 255	5 529 419	11 259 904
Achats non stockés	3 606 587	3 033 806	6 497 826
Achats consommés de PSF	91	16 555	298 543
Achats sous-traitance	1 674	6 750	13 624
Total des achats d'approvisionnement	21 512 514	20 202 326	41 927 255

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Appointements et salaires	4 172 653	4 247 585	8 578 121
Charges sociales et autres	948 169	979 961	1 798 359
Total des charges de personnel	5 120 822	5 227 546	10 376 480

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	3 662 197	3 239 896	6 404 374
Dotationx aux amortissements capitalisées	-	(131 804)	(131 804)
Résorption des charges reportées	-	1 920 746	3 873 952
Dotation aux provisions des stocks	108 299	-	248 105
Dotation aux provisions des soldes clients	222 639	-	800 257
Dotation aux provisions des autres actifs courants	-	58 427	391 245
Dotation aux provisions pour risques et charges	609 460	300 000	2 600 000
Dotation aux provisions des Immo. Fin	400 000	-	3 727 458
Total des provisions sur dotations aux provisions	5 002 595	5 387 265	17 913 587
Reprise sur provisions pour risques et charges	-	(351 470)	(702 940)
Reprise sur provisions des créances clients	(14 060)	(29 278)	(50 034)
Reprise sur provisions des stocks	-	-	(374 779)
Total des reprises sur dotations aux provisions	(14 060)	(380 748)	(1 127 753)
Total dotations aux amortissements et aux provisions	4 988 535	5 006 517	16 785 834

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Loyers et charges locatives	135 532	150 696	280 745
Assurances	306 000	216 000	610 048
Entretiens et réparations	311 033	218 451	533 753
Honoraires	330 000	354 000	718 952
Publicité et propagande	120 000	120 000	67 070
Autres services extérieurs	75 129	110 430	200 838
Frais de transport	500 784	869 009	1 289 391
Missions et réceptions	216 000	180 030	341 006
Dons et subventions	9 000	9 000	13 763
Jetons de présence	50 100	49 998	200 000
Services bancaires	502 303	370 907	734 324
Impôts et taxes	177 085	107 438	253 892
Commissions sur ventes	1 000 159	1 163 002	1 845 362
Remboursements d'assurances et de frais de formation	(54 941)	(552 479)	(687 032)
Total des autres charges d'exploitation	3 678 184	3 366 482	6 402 112

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Intérêts bancaires	4 951 498	4 975 615	9 887 246
Perte de change	320 681	227 245	475 334
Gain de change	(615 185)	(357 325)	(562 175)
Perte sur placement SOTEMAIL	4 956 403	-	-
Total des charges financières nettes	9 613 397	4 845 535	9 800 405

V.8 Produits des placements

Les produits de placement se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Produits financiers sur prêt Somocer	-	-	623 447
Négoce	-	-	-
Produits financiers sur prêt AB Corporation	-	-	235 718
Autres produits financiers	523 020	541 943	273 536
Produits des participations	385	-	6 289 264
Total des produits de placements	523 405	541 943	7 421 965

V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Plus-value sur cession des immobilisations	87 761	-	10 000
Gain sur amnistie fiscale	-	-	11 034
Autres	-	-	-
Total des autres gains ordinaires	87 761	-	21 034

V.10 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 30 juin 2025 à 931.421 DT contre 1.953.484 DT au 30 juin 2024 et sont composées principalement des pénalités de retard fiscales.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

1.1.1.

1.1.2. VI.1 Les décaissements nets moyens de financements CT

Les décaissements nets liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Décaissements nets billets de trésorerie	(100 000)	(150 000)	(500 000)
Décaissements nets MCNE	(727 000)	(727 000)	(727 000)
Encaissements nets crédits préfinancement export	-	50 000	777 000
Encaissement (Décaissements) nets crédits préfinancement stocks	-	300 000	(100 000)
Décaissements nets crédits de Financement.	(123 881)	(2 928 462)	(9 211 917)
Total	(950 881)	(3 455 462)	(9 761 917)

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Société ABC	945 129	1 094 420	1 410 675
Société Somocer Négoce	-	-	925
Société SOTEMAIL	8 498 418	8 075 274	15 656 146
Société SANIMED	-	71 599	83 786
Société Moderne de conditionnement (SMC)	553 087	719 026	1 077 040
Société AGRIMED	-	8 400	8 400
3 S TRADING	755 480	607 227	908 033
AB CORPORATION	-	377	5 437
SOMOCER TRANSPORT	170 552	234 152	481 464
Société de Périmètre de Gestion	12 915	-	-
Société SOMOCER FRANCE 3S	121 433	450 955	871 278
Total du chiffre d'affaires hors taxes	11 057 014	11 261 430	20 503 184

1.1.3. VII.2 Achats

Les achats effectués auprès des sociétés du groupe et les autres parties liées se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Société ABC	15 425	272	316
Société SOTEMAIL	1 277 977	1 017 559	3 421 097
Société Moderne de conditionnement (SMC)	1 441 451	1 040 257	2 300 577
Société de Périmètre de Gestion	36 900	20 843	61 049
SOMOCER TRANSPORT	251 292	366 448	663 732
Total des achats hors taxes	3 023 045	2 445 379	6 446 771

1.1.4. VII.3 Autres transactions avec les parties liées

- SOMOCER a conclu un contrat avec la STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite aux sociétés du groupe : les ventes de l'électricité par SOMOCER aux sociétés du groupe durant le premier semestre 2025 se détaillent comme suit :

- Société Périmètre de gestion : 12.915 DT
- Société ABC : 4.480 DT
- Société SOTEMAIL : 807.024 DT

Le prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

- La location auprès de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un local commercial (showroom) pour un loyer annuel de 43.770 DT hors taxes. La charge locative relative au premier semestre 2025 s'est élevée à 21.885 DT hors taxes
- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoces qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoces est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoces percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans. En 2019, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 1,5% à 2,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.

En 2023, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 2,5% à 3,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.

En 2024, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 3,5% à 5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.

Le montant de la commission facturé par la société SOMOCER Négoces au titre de premier semestre 2025 s'élève à 940 856 DT hors taxes.

- La location au profit de la société « SOMOCER Transport SARL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT hors taxes.
- La location au profit de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer mensuel de 200 DT hors taxes.
- Courant le premier semestre de l'année 2025, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de l'atelier sis à Manzel El Hayet, pour la société « SMC » pour une valeur de 33.770 DT, hors taxes.
- La location au profit de la société « SOTEMAIL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- Courant le premier semestre de l'année 2025, SOMOCER a facturé 150.089 DT HTVA à la société « SMC » au titre des services en finance et en contrôle de gestion assurée par son propre personnel.
- En date du 1^{er} janvier 2024, SOMOCER a signé avec AB Corporation un nouvel échéancier portant sur le rééchelonnement du montant restant dû au 31 décembre 2023, s'élevant à 2.946.474 DT remboursable annuellement sur une période de 10 ans à partir du 31

décembre 2024 et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 30 Juin 2025 s'élève à 2.743.080 DT dont 219.665 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre du premier semestre 2025 s'élèvent à 109.833 DT hors taxes.

- En date du 1^{er} janvier 2023, SOMOCER a transformé ses créances sur la société SOMOCER NEGOCE en un prêt en compte courant pour un montant de 8.702.469 DT payable semestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 30 juin 2025 s'élève à 6.630.452 DT dont 828.807 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre du premier semestre 2025 s'élèvent à 283.360 DT hors taxes.

VII.4 Billets de trésorerie

- SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie, non encore remboursés au 30 juin 2025, émis par les parties liées et se détaillent comme suit :

Société	Date d'émission	Montant en TND	Date d'échéance	Taux d'intérêts	Solde au 30/06/2025
ABC Gros	26/04/2018	500 000	03/08/2018	8.75%	500 000
Total		500 000			500 000

1.1.5.

1.1.6. VII.5 Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées au 30 juin 2025 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs/passifs courants	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Total
ABC GROS	695 134	500 000	-	1 195 134
3S TRADING	(708 267)	-	-	(708 267)
SOTEMAIL	(481 988)	-	-	(481 988)
SOMOCER Négoc	4 877 766	-	7 044 856	11 922 622
SOMOSAN	2 356 804	-	-	2 356 804
SAPHIR	25 025	-	-	25 025
AGRIMED	(25 615)	-	-	(25 615)
SANIMED	1 013 835	-	-	1 013 835
SMC	387 334	-	-	387 334
ABC	112 680	-	-	112 680
INCOMA	4 922	-	-	4 922
AB COPORATION	16 503	-	2 743 080	2 759 583
STE SOMOCER TRANSPORT	203 870	-	-	203 870
STE PERIMETRE DE GESTION	1 487 298	-	-	1 487 298
Total	9 965 301	500 000	9 787 936	20 253 237

Les soldes avec les parties liées au 30 juin 2024 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs/passifs courants	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Total
ABC GROS	619 788	500 000	-	1 119 788
3S TRADING	(214 411)	-	-	(214 411)
SOTEMAIL	(182 573)	-	-	(182 573)
SOMOCER Négoc	2 222 240	-	7 873 662	10 095 902
SOMOSAN	2 169 236	-	-	2 169 236
SAPHIR	18 045	-	-	18 045
AGRIMED	88 719	-	-	88 719
SANIMED	867 633	-	-	867 633
SMC	260 919	-	-	260 919
ABC	48 228	-	-	48 228
INCOMA	4 922	-	-	4 922
AB COPORATION	-	-	2 946 474	2 946 474
STE SOMOCER TRANSPORT	181 533	-	-	181 533
STE PERIMETRE DE GESTION	1 475 556	-	-	1 475 556
Total	7 559 835	500 000	10 820 136	18 879 971

Les soldes avec les parties liées au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs/passifs courants	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT) (*)	Total
ABC Gros	695 134	500 000	-	1 195 134
A.B.C.	112 680	-	-	112 680
SANIMED	899 501	-	-	899 501
3S TRADING	(633 995)	-	-	(633 995)
SOTEMAIL	(43 183)	-	-	(43 183)
SOMOCER NEGOCE	4 301 006	-	7 044 856	11 345 862
SOMOSAN	2 356 804	-	-	2 356 804
AB CORPORATION	455 613	-	2 743 079	3 198 692
STE AGRIMED	88 719	-	-	88 719
SMC	974 150	-	-	974 150
STE SOMOCER TRANSPORT	142 333	-	-	142 333
STE SAPHIR	25 025	-	-	25 025
STE PERIMETRE DE GESTION	1 459 078	-	-	1 459 078
INCOMA (INVEST COMPLEX FOR BUILDING)	4 922	-	-	4 922
Total	10 837 787	500 000	9 787 935	21 125 722

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 30 juin 2025 qui se détaillant comme suit :

En DT	Créances clients	Dettes /Avances fournisseurs	Total
SOTEMAIL	33 922	1 114 071	1 147 992
SOMOCER Négoces	15 454	(1 754 982)	(1 739 528)
ABC	4 905 162	(19 708)	4 885 454
ABC GROS	16 132	-	16 132
3S TRADING	1 264 335	-	1 264 335
SMC	82 711	(1 697 067)	(1 614 356)
SOMOSAN	21 608	(45 163)	21 608
INCOMA	20 080	-	20 080
SANIMED	885 934	(754 562)	131 372
AGRIMED	11 099	-	11 099
STE SOMOCER TRANSPORT	664 962	(925 308)	(260 345)
SOMOCER France 3S	528 010	-	528 010
AB Corporation	8 334	-	8 334
SOPPEC	3 044	-	3 044
Société de Périmètre de Gestion	13 708	(45 112)	(31 404)
Total	8 474 495	(4 127 831)	4 391 827

1.1.7.

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 30 juin 2024 qui se détaillant comme suit :

En DT	Créances clients	Dettes /Avances fournisseurs	Total
SOTEMAIL	4 475 368	(706 123)	3 769 245
SOMOCER Négocce	14 230	17 405	31 635
ABC	5 149 819	(1 352)	5 148 467
3S TRADING	582 584	-	582 584
SMC	246 184	(1 947 299)	(1 701 115)
SOMOSAN	21 608	(220 663)	(199 055)
SANIMED	885 934	(754 562)	131 372
AGRIMED	11 099	-	11 099
IDEAL TRANSPORT	394 155	(484 445)	(90 290)
AB Corporation	1 649	-	1 649
Société de Périmètre de Gestion	(24 002)	5 732	(18 270)
3S France	615 799	-	615 799
Total	12 374 427	(4 091 307)	8 283 120

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 31 décembre 2024 qui se détaillant comme suit :

En DT	Créances clients	Dettes fournisseurs	Total
ABC Gros	16 132		16 132
A.B.C.	4 830 420	(1 352)	4 829 068
SANIMED	885 931	(754 562)	131 369
3S TRADING	570 010	-	570 010
SOTEMAIL	1 307 029	(374 155)	932 874
SOMOCER NEGOCE	15 454	(2 232 890)	(2 215 525)
SOMOSAN	21 608	(123 163)	(6 255)
AB CORPORATION	8 334	-	8 334
SMC	671 223	(950 427)	(279 204)
STE SOMOCER TRANSPORT	664 019	(729 135)	(65 116)
STE PERIMETRE DE GESTION	(1 667)	(19 070)	(20 737)
INCOMA (INVEST COMPLEX FOR BUILDING)	20 080		20 080
SOMOCER France 3S	653 461		653 461
AGRIMED	11 099		
Total	9 673 131	(5 184 754)	4 488 379

1.1.8. VII.6 Engagements hors bilan avec les parties liées

- Le montant des effets escomptés et non échus avec les parties liées s'élève au 30 juin 2025 à 11 105 142 DT.
- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
 - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
 - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
 - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT.
- Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société SOTEMAIL.
 - BNA : Crédit moyen terme de 7.000.000 DT ;
 - STB : Crédit moyen terme de 8.224.000 DT.
- Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société SMC.
 - Attijari Bank : Crédit moyen terme de 3.960.000 DT et crédit de gestion de 650.000 DT.
- Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture du crédit bancaire suivant au profit de la société ABC.
 - Attijari Bank : Crédit moyen terme de 2.250.000 DT.
- Pour garantir les engagements de la filiale SOTEMAIL, courant l'exercice 2021, SOMOCER a octroyé au profit de la BNA :
 - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 70046 TUNIS, 70047 TUNIS et 70048 TUNIS
 - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 38216 et 38218 réservés à l'usine sur un terrain d'une superficie de 167.861 m²
 - Un engagement d'hypothéquer la propriété objet du TF N° 50557 d'une superficie de 9684 m² dès modification de sa vocation agricole.
 - Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels, ainsi que sur les actions SOTEMAIL.
- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 19 Avril 2022, la caution solidaire et hypothécaire de SOMOCER au profit de SOTEMAIL en couverture de ses engagements : un nantissement de 950.000 actions SOTEMAIL détenues par SOMOCER.

VIII. Autres notes complémentaires

VIII. 1 Etats des placements

Placements à long terme dans des sociétés autres que filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOMOSAN	3 200 000	27,12%	-
SANILIT	1 350 000	20,00%	1 350 000
INCOMA	1 836 172	9,18%	400 000
STB	98 600	NA	46 750
EL AKKAR	75 000	50,00%	75 000
Société Argile Médenine	26 400	40,00%	26 400
BTS	10 000	0,03%	10 000
SOTEX ALGER	3 038	NA	3 038
Total	6 599 210		1 911 188

Placements à long terme dans des sociétés filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOTEMAIL	24 393 781	67,75%	-
ABC	7 896 000	77,61%	-
SOMOCER Négocier	1 990 000	99,38%	1 990 000
SMC	531 000	39,47%	-
3S Trading	1 000 000	90,91%	841 000
Somocer transport	705 000	39,70%	-
MEDIA PLUS	45 000	45%	45 000
Société Périmètre de Gestion	12 804 000	99,95%	777 913
Total	49 364 781		3 653 913

Placements à court terme sociétés de groupe

En Dinar Tunisien	Valeur comptable	Coût d'acquisition	+/- Value
Titre de placements SOTEMAIL	16 393 517	4 644 596	11 748 779
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000	-
Total	16 893 517	5 144 596	11 748 779

VIII.2 Résultat par action

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Nombre moyen pondéré d'actions	40 656 000	40 656 000	40 656 000
Résultat net	(12 622 103)	(14 697 080)	(28 822 390)
Résultat par action	(0,310)	(0,361)	(0,709)

VIII.3 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	30.06.2025	30.06.2024	Charges	30.06.2025	30.06.2024	Soldes	30.06.2025	30.06.2024
CA Local	17 014 030	16 487 711	Stockage	1 691 332	6 072 011			
CA Export	1 803 096	4 311 929						
Autres Ventes	8 327 437	8 380 944						
Vente électricité	2 008 552	1 964 605						
Total	29 153 115	31 145 189	Total	1 691 332	6 072 011	Production	27 461 783	25 073 178
Production	27 461 783	25 073 178	Achats consommés	21 512 514	20 202 326	Marge sur coût matière	5 949 269	4 870 852
Marge sur coût matière	5 949 269	4 870 852	Autres charges externes	3 501 099	3 259 044	Valeur ajoutée	2 448 170	1 611 808
Valeur ajoutée	2 448 170	1 611 808	Charges de personnel	5 120 822	5 227 546	Excédent brut d'exploitation	(2 849 737)	(3 723 176)
Total	2 448 170	1 611 808	Total	5 297 907	5 334 984			
Excédent brut d'exploitation	(2 849 737)	(3 723 176)					(2 849 737)	(3 723 176)
Subventions d'exploitation			Charges financières nettes	9 613 397	4 845 535	Résultat des activités ordinaires	(17 578 507)	(14 697 080)
Autre produits ordinaires	87 761	-	Autres Pertes ordinaires	931 421	1 953 484			
Produits de placement	523 405	541 943	Dotations aux amort et prov	4 988 535	5 006 517			
Autres produits d'exploitations	343 417	361 689	Impôt sur les bénéfices	150 000	72 000			
Total	(1 895 154)	(2 819 544)	Total	15 683 353	11 877 536			
-								
Résultat des activités ordinaires	(17 578 507)	(14 697 080)	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat net	(17 578 507)	(14 697 080)
Total	(17 578 507)	(14 697 080)	Total	-	-			

VIII.4 Tableau de variation des capitaux propres

En Dinar Tunisien	Solde au 31.12.2024	Résultat en instance d'affectation	Quote part Sub. D'investissement	Résultat de la période	Solde au 30.06.2025
Capital social	40 656 000		-	-	40 656 000
Actions propres	(1 000 000)		-	-	(1 000 000)
Réserve légale	4 065 600		-	-	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645		-	-	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	7 000 000		-	-	7 000 000
Réserves spéciales de réévaluation	1 771 850		-	-	1 771 850
Réserves légales de réévaluation	30 397 855		-	-	30 397 855
Résultats reportés	(6 682 739)				(6 682 739)
Prime d'émission	14 755 568		-	-	14 755 568
Prime de fusion	2 965 154		-	-	2 965 154
Sub. d'investissement	1 840 740		(137 141)		1 703 599
Résultats en instance d'affectation	-	(28 822 390)		-	(28 822 390)
Capitaux Propres	96 851 673	(28 822 390)	(137 141)	-	67 892 142
Résultat de la période/ l'exercice	(28 822 390)	28 822 390	-	(17 578 507)	(17 578 507)
Total capitaux propres	68 029 283	-	(137 141)	(17 578 507)	50 313 635

VIII.5 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	Valeur brute au 31/12/2024	Acq	Reclass et regul	Cession s	Valeur brute au 30/06/2025	Amortiss. Cumulés au 31/12/2024	Dotation	Amortiss. Cumulés au 30/06/2025	V.C.N au 31/12/2024	V.C.N au 30/06/2025
Logiciels	342 779	2 001	-	-	344 780	339 656	658	340 314	3 123	4 466
Fonds de commerce	1 442 928	-	-	-	1 442 928	1 184 060	25 936	1 209 996	258 868	232 932
Total des immobilisations incorporelles	1 785 707	2 001	-	-	1 787 708	1 523 716	26 594	1 550 310	261 991	237 398
Terrains	35 348 527	-	-	-	35 348 527	593 644	-	593 644	34 754 883	34 754 883
Constructions	22 964 697	71 424	-	-	23 036 121	15 334 433	205 958	15 540 391	7 630 264	7 495 730
ITMOI	110 952 390	687 294	-	-	111 639 684	74 122 035	2 431 234	76 553 269	36 830 355	35 086 415
Matériels de transport	2 364 233	29 127	-	-	2 393 360	2 320 328	32 684	2 353 012	43 905	40 348
Installations générales, agencements et aménagements	11 070 265	-	-	-	11 070 265	9 434 515	196 688	9 631 203	1 635 750	1 439 062
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 853 245	18 996	-	-	1 872 241	1 713 057	23 271	1 736 328	140 188	135 913
Immobilisations à statut juridique particulier	4 999 764	-	-	-	4 999 764	3 967 039	61 149	4 028 188	1 032 725	971 576
Immobilisations en cours	575 173	340 828	-	-	916 001	-	-	-	575 173	916 001
Total des immobilisations corporelles	190 128 294	1 147 670	-	-	191 275 963	107 485 051	2 950 984	110 436 035	82 643 243	80 839 928
	191 914 001	1 149 671	-	-	193 063 671	109 008 767	2 977 578	111 986 345	82 905 234	81 077 326

VIII.6 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing :

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Remboursement durant le 1 ^{er} semestre 2025	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 30/06/2025	Charges d'intérêts à payer	Total restant du	Taux d'intérêt mensuel
2024	3291403	Mini Bus	585 051	51 344	290 142	113 409	403 551	90 149	493 700	1,10%
Total			585 051	51 344	290 142	113 409	403 551	90 149	493 700	

VIII.7 Tableau de variation des emprunts :

	Solde au 31.12.2024			Mouvements de la période		Solde au 30.06.2025		
	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Additions	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
EMPRUNT UBCI 1 066 666.COV19	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPRUNT BNA 8000 0000	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPRUNT BNA 2 164 000	1 406 600	865 600	541 000	-	108 200	1 298 400	649 200	649 200
EMPRUNT BIAT 1500000.0	975 000	600 000	375 000	-	75 000	900 000	450 000	450 000
EMPRUNT ATTIJARI 700 0000	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPRUNT ATTIJARI 1 082.000	934 371	493 418	440 953	-	-	934 371	378 305	556 066
EMPRUNT BHKAR 1370.000 1ERTRAN	953 288	616 549	336 740	-	-	953 288	544 930	408 358
EMPRUNT BHKAR400.000 11EMETRAN	279 393	181 215	98 178	-	-	279 393	160 258	119 135
EMPRUNT BHKAR 500.0003EME TRAN	340 694	217 797	122 898	-	-	340 694	191 658	149 036
EMPRUNT BHKAR 400.0002EME TRAN	278 332	180 014	98 318	-	-	278 332	159 104	119 229
EMPRUNT BHKAR 400.000 5EME TRAN	278 332	180 014	98 318	-	-	278 332	159 104	119 229
EMPRUNT BHKAR 2700.0004EME TRAN	1 878 743	1 215 096	663 648	-	-	1 878 743	1 073 950	804 794
EMPRUNT BHKAR 560.000 6EME TRAN	382 452	244 807	137 645	-	-	382 452	215 532	166 920
EMPRUNT BHKAR 365.000 7EME TRAN	253 978	164 263	89 715	-	-	253 978	145 182	108 796
EMPRUNT BHKAR 275.000 8EME TRAN	191 353	123 760	67 594	-	-	191 353	109 384	81 970
EMPRUNT BHKAR 822.000 9EME TRAN	571 973	369 929	202 044	-	-	571 973	326 955	245 018
EMPRUNT BHKAR 200.000 10EMETRAN	139 696	90 608	49 089	-	-	139 696	80 129	59 567
EMPRUNT BHKAR 358.000 12EMETRAN	250 057	162 187	87 869	-	-	250 057	143 431	106 625
EMPRUNT BHKAR 456.000 01/2470	134 286	-	134 286	-	-	134 286	-36	134 322
EMPRUNT BHKAR 214.000 02/2470	53 938	-	53 938	-	-	53 938	-	53 938
EMPRUNT BHKAR 461.000 03/2470	139 247	-	139 247	-	-	139 247	-	139 247
EMPRUNT BHKAR 771.000 04/2470	233 886	-	233 886	-	-	233 886	-	233 886
EMPRUNT BHKAR 568.000 05/2470	194 284	-	194 284	-	-	194 284	-	194 284
EMPRUNT BHKAR 284205	41 470	-	41 470	-	-	41 470	-	41 470
EMPRUNT BHKAR 510443	217 645	-	217 645	-	-	217 645	-	217 645
EMPRUNT BHKAR 3 820.000	3 575 433	2 170 089	1 405 344	-	-	3 575 433	1 848 415	1 727 017
EMPRUNT AMENB198000	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPRUNT AMEN B 500/2175	285 714	178 571	107 143	-	35 714	250 000	142 857	107 143
EMPRUNT AMEN B 800/2175	514 286	342 857	171 429	-	57 143	457 143	285 714	171 429

EMPRUNT AMEN B 800II/2175	514 286	342 857	171 429	-	57 143	457 143	285 714	171 429
EMPRUNT STB 36978	25 973	15 848	10 125	-	-	25 973	13 207	12 766
EMPRUNT STB 5400	2 016 194	0	2 016 194	-	-	2 016 194	0	2 016 194
EMPRUNT STB 27439.142	18 864	10 976	7 889	-	-	18 864	8 918	9 947
EMPRUNT STB 5 200.000	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPRUNT STB 1000	716 667	333 333	383 333	-	-	716 667	233 333	483 333
EMPRUNT STB 1164	911 800	465 600	446 200	-	-	911 800	349 200	562 600
EMPRUNTO.ASS.RESTR STB	5 185 250	2 592 625	2 592 625	-	-	5 185 250	1 851 875	3 333 375
EMPRUNT UIB 588 125	588 125	375 747	212 378	-	68 860	519 265	277 726	241 539
EMPRUNT ATT 6 260 000	-	-	-	6 260 000	-	6 260 000	6 260 000	-
EMP. AMEN 1 600 000	-	-	-	811 144	-	811 144	-	811 144
Total Emprunts en DT	24 481 610	12 533 759	11 947 851	7 071 144	402 060	31 150 694	16 344 045	14 806 651

X. Engagement hors bilan

X. 1 Engagements donnés : Effets escomptés non échus

Le montant des effets escomptés et non échus au 30 juin 2025 est 28.633.571 DT.

X. 2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

SOMOCER a donné des cautions solidaires au profit des sociétés du groupe notamment SOMOSAN, SOTEMAIL, SMC et ABC (cf. note VII.6)

X. 3 Engagements donnés relatifs aux emprunts (cf. le tableau suivant)

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	
Crédits de gestion	25 850 000	STB	Titre Foncier n° 7-048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m² Titre foncier n° 7-046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m² Titre foncier n° 7-047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m² Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 60-m², objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100 Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 4-00-m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100 Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 89-m², objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100 Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m²
CMT STB 347	347 000	STB	
CMT STB 90-	900 000	STB	
CMT STB 22-	220 000	STB	
CMT STB 232	232 000	STB	
CMT STB 88-	880 000	STB	
CMT STB 356	356 000	STB	
CMT STB 172	172 000	STB	
CMT STB 520-	5 200 000	STB	
CMT STB 5 926	5 926 000	STB	
	40 083 000		
Crédit de gestion	4 250 000	AB	
CMT AMEN BANK 2500	2 500 000	AB	
CMT AMEN BANK 1600	1 600 000	AB	
	8 350 000		
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	
CMT 1540	1 540 000	BNA	
CMT 2000	2 000 000	BNA	
CMT 1000	1 000 000	BNA	
CMT 1000	1 000 000	BNA	
CMT 8000	8 000 000	BNA	
	21 240 000		
Crédit de gestion	5 020 000	UIB	
	5 020 000		
Crédit de gestion	588 125	UIB	
	5 608 125		
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	
	2 490 000		
Crédit de gestion	5 700 000	ATTIJARI BANK	
	5 700 000		
CMT 1 066	1 066 666	UBCI	
	1 066 666		
CMT 1 500	1 500	BIAT	
	1 500		
Total général	90 799 291		

X. 4 Engagements reçus (cf. le tableau suivant)

Type d'engagements	Valeur totale	Contrepartie	Observation
hypothèque terrain agricole	1 400 000	Ghadab	hypothèque sur terrain pour couvrir le solde en contentieux.
hypothèque titre 30399 Monastir	5 000 000	NAGUEZ	hypothèque sur terrain pour couvrir le solde en contentieux.
hypothèque titre 110789 Monastir	1 000 000	NAGUEZ	hypothèque sur terrain pour couvrir le solde en contentieux.
Nantissement fond de commerce	250 000	TURKOISE	hypothèque sur terrain pour couvrir le solde en contentieux.
hypothèque titre 104481 Tunis	150 000	TURKOISE	hypothèque sur terrain pour couvrir le solde en contentieux.
hypothèque titre 97538 Monastir	453 787	GLC	hypothèque sur terrain pour couvrir le solde en contentieux.
hypothèque titre 27317 Gabes	150 000	DELTA CERAM	hypothèque sur terrain pour couvrir le solde en contentieux.
Total général	8 403 787		

XI. Note sur les événements postérieurs à la clôture

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers intermédiaires nécessitant une information dans les notes aux états financiers.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025
*Tunis, le 19 novembre 2025***

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la Société Moderne de Céramique « SOMOCER»
Menzel Hayet, 5033 Monastir***

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou « Société »), comprenant le bilan au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres s'élevant à 50.313.635 dinars tunisiens, y compris le résultat déficitaire de la période qui s'élève à 17.578.507 dinars tunisiens.

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025, les réserves suivantes ont été soulevées :

- Ainsi qu'il en est fait mention dans la note IV.3.1 aux états financiers intermédiaires, SOMOCER détient une participation dans le capital de la société SOMOSAN pour un montant de 3.200 mille DT. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au titre de cette participation malgré l'existence d'indicateurs de perte de valeur. Nous estimons, qu'au vu de l'examen de la performance historique et la situation financière de cette société, une provision pour dépréciation devrait être constatée pour ramener sa valeur comptable à sa valeur recouvrable estimée.
- Des titres de participations dans le capital de SOTEMAIL totalisant 11.437 mille DT au 30 juin 2025 et évalués à leur valeur boursière sont classés dans la catégorie « Titres de placement » liquides. En l'absence de transactions régulières d'achat et vente réalisées sur ce portefeuille, depuis son acquisition, nous ne sommes pas en mesure de confirmer le bien-fondé de la décision du management de continuer à présenter ces titres au niveau du portefeuille des titres de placements liquides.
- SOMOCER détient des soldes débiteurs (net des soldes créditeurs) à court terme ainsi que des créances clients (net des soldes fournisseurs) sur les sociétés SOMOSAN, ABC Gros, SANIMED, ABC et SOMOCER Négoce (parties liées) pour un montant total de 14.114 mille DT. Ces créances n'ont pas fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Par ailleurs, SOMOCER s'est portée aussi caution solidaire au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires contractés par cette dernière pour un montant en principal de 14.500 mille DT. Étant donné les retards constatés dans le recouvrement de ces créances et les cas des impayés et au vu de l'examen de la situation financière de ces sociétés, nous estimons qu'une provision devrait être estimée et constatée au niveau des états financiers en couverture au risque de défaut potentiel lié à ces créances ainsi qu'au titre de la caution octroyée à SOMOSAN.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «Fondement de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SOMOCER arrêtée au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Observations

Nous attirons l'attention sur :

- La Note II-1 aux états financiers qui fait état des difficultés financières et opérationnelles rencontrées par la société courant les trois derniers exercices et qui se sont poursuivies au cours du premier semestre 2025 et qui étaient à l'origine des pertes cumulées ayant atteint un montant de 53.084 mille DT au 30 juin 2025 (en tenant compte de la perte enregistrée courant le premier semestre 2025).

- Le juge d'instruction auprès du pôle judiciaire économique et financier a décidé en date du 12 Avril 2024 le gel des comptes bancaires de SOMOCER et sa mise sous administration d'un mandataire de justice. Ce gel est levé suite à la désignation, par décision du tribunal de première instance de Monastir en date du 09 Mai 2024, d'un mandataire de justice chargé de la gestion de la société jusqu'à la levée de l'administration judiciaire. En date du 17 février 2025, deux mandataires de justice et un contrôleur ont été nommés pour assurer la poursuite du redressement de la société, en remplacement du mandataire précédent, avec obligation de signature conjointe pour toute opération. Un troisième mandataire de justice a été nommé le 24 juin 2025, formant ainsi un comité de mandataire.
- La note II.2 aux états financiers intermédiaires, qui fait état du contrôle douanier dont a fait l'objet SOMOCER début 2024. La société a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce contrôle. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, et les issues finales ne peuvent pas ainsi être déterminées.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points

Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF

CRG Audit

Ahmed Sahnoun

Chiraz DRIRA